

Communiqué pour les médias des Eglises, 27 février 2017

oeco Eglise et environnement recommande un OUI à la stratégie énergétique 2050

L'association œcuménique « oeco Eglise et environnement » recommande d'accepter la stratégie énergétique 2050 sur laquelle nous voterons le 21 mai 2017. Des valeurs essentielles pour les Eglises comme la justice, la paix, la durabilité, la liberté et la sécurité plaident en faveur de cet ensemble de lois adoptées par le Parlement. En acceptant la stratégie énergétique 2050, la Suisse apporte une contribution à la lutte contre les changements climatiques. La conviction du comité d'oeco est que cette stratégie va globalement en direction de la sauvegarde de la création.

C'est la catastrophe nucléaire de Fukushima, le 11 mars 2011, qui est le point de départ de la stratégie énergétique 2050. Deux mois après l'accident nucléaire, le Conseil fédéral a décidé que l'on ne construirait plus de nouvelles centrales nucléaires en Suisse. Par le biais de la stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral et le Parlement tentent pour la première fois d'abaisser la consommation globale d'énergie à l'aide de réglementations et de mesures qui augmentent l'efficacité énergétique et, grâce à des mesures d'encouragement, accroissent la part des énergies renouvelables.

Le développement des énergies renouvelables est financé par une majoration nette de 2,3 centimes par kilowattheure. La consommation d'énergie par personne et par an devrait – en prenant comme référence le niveau de l'an 2000 – diminuer de 43 % d'ici à 2035, tandis que la consommation d'électricité devrait reculer de 13 %. L'instrument principal est le programme d'assainissement des bâtiments. Pour la circulation routière, les valeurs concernant les émissions de CO₂ des véhicules mis en circulation seront plus strictes. La sortie du nucléaire sera réalisée, de manière indirecte, par l'interdiction de retraiter des combustibles nucléaires et le refus d'octroyer des autorisations cadre pour de nouvelles centrales nucléaires.

Ethique de la sobriété et justice climatique

Les mesures que prévoit la stratégie énergétique vont dans une direction que recommandent les Eglises depuis longtemps. Dans les prises de position des Eglises, on préconise depuis longtemps la sobriété et la réduction de consommation d'énergie. Ainsi, le premier Rassemblement œcuménique européen de Bâle en 1989 dressait ce constat : « Le gaspillage d'énergie dans les pays industrialisés a pris une telle ampleur que la consommation doit impérativement être réduite. »¹ L'appel à la sobriété a été réitéré par le Pape François dans l'encyclique *Laudato si* (193). L'objectif de la société à 2000 watts soutenu par les Eglises pour des raisons éthiques n'est pas inscrit dans ce paquet de lois, mais il est sous-jacent, en tant que ligne de conduite. Des valeurs comme la justice, la paix et la durabilité sont remises en cause par notre gaspillage démesuré d'énergie. La consommation d'énergies fossiles doit être significativement abaissée pour lutter contre les changements climatiques. La conversion aux énergies renouvelables ainsi que la sortie du nucléaire favorisent la liberté et la sécurité. Elle contribue à la préservation de la création.

Bien que passer à un approvisionnement plus important en énergies renouvelables, sortir du nucléaire, adopter des mesures relatives à la politique des transports et en matière de consommation sont des objectifs qui pourraient être plus ambitieux, la stratégie énergétique 2050 va dans la bonne direction. Il s'agit d'un paquet de lois largement soutenu et légitimé par la participation démocratique. **Le comité d'oeco recommande donc avec conviction de voter OUI à la stratégie énergétique 2050 le 21 mai 2017.**

1 Frieden in Gerechtigkeit. Die offiziellen Dokumente der Europäischen Ökumenischen Versammlung 1989 in Basel. Reinhardt, Benziger, Basel, Zürich, 1989, page 79, (passage 87b).

Le comité d'œco a adopté le 18 février 2017 un document détaillé concernant la stratégie énergétique 2050 (en allemand). Il peut être téléchargé ici :

www.oeku.ch/de/documents/oeku-Stellungnahme_Energiestrategie_2050.pdf

Renseignements : Kurt Zaugg-Ott, œco Eglise et environnement, tél. 031 398 23 45, info@oeku.ch

Le travail d'œco en matière d'environnement dans le contexte des Eglises

Plus de 800 paroisses, organisations rattachées aux Eglises et membres individuels soutiennent l'association œcuménique œco Eglise et environnement. Par le comité, œco est en lien direct avec la Fédération des Eglises protestantes de Suisse et la Conférence des évêques suisses.

- Les Eglises suisses recommandent de célébrer « Un temps pour la Création », du 1^{er} septembre au 4 octobre. Depuis 1993, œco publie des documents qui encouragent la réalisation d'offices religieux et d'autres manifestations particulières dans le cadre d'« Un temps pour la Création ». En 2016, œco a lancé un cycle thématique consacré aux cinq sens.
- L'économie de l'énergie dans les bâtiments ecclésiaux constitue un autre axe de travail important des cours et des publications d'œco. En 2010, œco a publié le manuel de l'environnement pour les paroisses « Paroisses vertes ». Depuis 2015, œco gère en outre le secrétariat de l'éco-certificat délivré dans le secteur des Eglises « Coq Vert » et forme les conseillers en environnement des Eglises.
- En tant que voix des Eglises pour l'écologie, œco intervient publiquement sur des thèmes de politique environnementale comme la politique climatique et énergétique, l'aménagement du territoire ou la politique des transports.

œco Eglise et environnement

Schwarztorstrasse 18

Case postale

3001 Berne

Tél. 031 398 23 45

info@oeku.ch

www.oeco-eglise.ch